M. Jouahri préconise le renforcement de la bancarisation et l'épargne pour remédier à la situation de sous-liquidité bancaire

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 17-06-2010 01:10:20

Pour remédier à la situation de sous-liquidité bancaire, qui persiste depuis 2007, un effort devrait être déployé en direction de la bancarisation et de la petite et moyenne épargne, a indiqué, mardi à Rabat, le gouverneur de Bank Al Maghrib, Abdellatif Jouahri.

L'objectif d'un taux de bancarisation de 50% en 2010 est vraisemblablement à portée de main, surtout après le lancement de banque postale "Al Barid Bank", a affirmé M. Jouahri, lors du point de presse tenu à l'issue de la réunion trimestrielle du Conseil de Bank Al Maghrib.

"Nous sommes actuellement à un taux de bancarisation de 47%, avec le réseau d'Al Barid Bank (OE). Il y a encore de la marge" pour atteindre l'objectif de 50% à fin 2010, a souligné le gouverneur de la Banque centrale, précisant que la bancarisation du monde rural n'est que de 6%.

"Nous avons donné l'agrément à la banque postal pour qu'elle participe à cet effort de bancarisation", a-t-il dit, ajoutant que Poste Maroc, qui compte actuellement environ 4 millions de clients, vise d'ici 2013 environ 6 millions.

Parmi les autres mesures que Bank Al Maghrib juge utiles pour remédier à la situation de sous-liquidité bancaire, M. Jouahri a cité le renforcement de la proximité avec les Marocains résidents à l'étranger (MRE).

"Nous avons incité le secteur bancaire à aller davantage vers une politique de proximité avec les MRE", a-t-il poursuivi, estimant que cette politique a "commencé à donner des résultats", en témoigne l'amélioration des transferts des MRE, durant les quatre premiers mois de l'année en cours (+11,9%).

M. Jouahri a indiqué, également, que des efforts devraient être déployés en direction de la mobilisation de l'épargne à long terme dans le but de permettre aux liquidités de "reprendre une certaine normalité".

Il a indiqué, dans ce cadre, que vu les contraintes d'investissement et le niveau des coefficients d'emploi, il n'est pas admissible, maintenant plus que jamais, de trouver des financements de court terme au niveau de l'investissement, estimant nécessaire de travailler en direction des incitations pour la mobilisation de l'épargne à long terme.

Par ailleurs, le gouverneur de la Banque centrale a passé en revue la situation économique, monétaire et financière du Maroc durant l'année écoulée, ainsi que les prévisions d'inflation établies par les services de la Banque à l'horizon du 3-ème trimestre 2011.

Il a précisé, à cet égard, que la prévision centrale de l'inflation a été révisée à 1,7% en moyenne sur l'horizon de six trimestres, contre 1,4% en mars dernier.

Pour l'année 2010, l'inflation s'établirait en moyenne à 1,2%, comparativement à 1 pc dans le Rapport sur la politique monétaire de mars 2010. Au 3-ème trimestre 2011, elle devrait se situer autour de 2% et l'inflation sous-jacente devrait également rester modérée, ne dépassant pas 2%.

Selon M. Jouahri, ces taux sont en phase avec les objectifs de la Banque centrale.

Sur le plan économique, le gouverneur de Bank Al Maghrib a indiqué que la croissance économique en 2010 devrait progresser à un rythme inférieur à celui de 2009 pour s'établir entre 3% et 4%, en raison notamment de la contraction prévisible de la production agricole par rapport au niveau exceptionnel atteint en 2009.

Il fait état, dans ce cadre, d'une reprise des activités non agricoles, estimant que l'économie marocaine ne tire pas pleinement profit du redressement de l'économie mondiale, dans la mesure où ses partenaires en Europe constituent "le maillon faible" de cette "reprise différenciée".

Le Conseil de Bank Al Maghrib, qui a tenu mardi à Rabat sa réunion trimestrielle, a décidé de maintenir inchangé le taux directeur de la banque à 3,25%.

Ce maintient intervient dans un contexte marqué par les risques entourant la prévision d'inflation, qui restent "légèrement orientés à la hausse, en liaison avec les perspectives d'évolution des prix à l'importation et du crédit bancaire".
MAPF